AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1570
FR0000124703-FS0687

12 juillet 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CEGID GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 juillet 2017, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Claudius Finance S.à r.l.[1] (2 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 juillet 2017, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Claudius France SAS qu'elle contrôle, les seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société CEGID GROUP et détenir directement et indirectement 8 865 432 actions CEGID GROUP représentant autant de droits de vote, soit 96,02% du capital et 95,67% des droits de vote de cette société[2], selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Claudius France SAS	5 368 059	58,14	5 368 059	57,93
Claudius Finance S.à r.l.	3 470 156	37,58	3 470 156	37,45
Claudius France SAS[3]	27 217	0,29	27 217	0,29
Total Claudius Finance	**8 865 432**	**96,02**	**8 865 432**	**95,67**

Claudius France détient en outre, à cette date, (i) 7 435 BAAR 2017 et (ii) 19 782 BAAR 2018, soit 94,85% des 28 695 BAAR en circulation.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition de titres dans le cadre de l'offre publique visant les titres CEGID GROUP[4].

———

[1] Contrôlée au plus haut niveau par le concert composé de Silver Lake Partners (à hauteur de 74% du capital) et AltaOne (26%).
[2] Sur la base d'un capital composé de 9 233 057 actions représentant 9 266 668 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] A savoir 7 435 et 19 782 actions correspondant respectivement aux 7 435 BAAR 2017 et 19 782 BAAR 2018, assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce.
[4] Cf. notamment D&I 217C1466 du 5 juillet 2017.